

AVRIL 2025



CANADA

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

POINTS SAILLANTS
2025-2034

À PROPOS DE CONSTRUFORCE CANADA

Créé en 2001 sous le nom de Conseil sectoriel de la construction, Construforce Canada est un organisme national, dirigé par le secteur de la construction, qui est résolu à travailler avec celui-ci en vue de fournir de l'information et des ressources pour faciliter la gestion des besoins en main-d'œuvre.

Le mandat de Construforce Canada est de fournir de l'information sur le marché du travail (IMT) exacte et opportune pour répondre aux besoins de l'ensemble du secteur de la construction afin de former une main-d'œuvre hautement qualifiée qui répondra aux besoins futurs du secteur de la construction au Canada.

REMERCIEMENTS

Construforce Canada tient à souligner la participation et l'apport des nombreux bénévoles du secteur qui, par leur dévouement et leur contribution, ont permis l'élaboration de ces prévisions annuelles. Veuillez consulter l'annexe pour obtenir la liste complète des participants au comité.



TABLE DES MATIÈRES

NATIONAL

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU CANADA
APERÇU DES PRÉVISIONS NATIONALES POUR LE SECTEUR
DE LA CONSTRUCTION (DE 2025 À 2034)
EMPLOI
MAIN-D'ŒUVRE

APERÇU DU SECTEUR

INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL
EMPLOI DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL
MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL
LES NIVEAUX D'INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION
NON RÉSIDENTIELLE
EMPLOI DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL
MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

APERÇU DES PROVINCES

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
NOUVELLE-ÉCOSSE
NOUVEAU-BRUNSWICK
QUÉBEC
ONTARIO
EST DE L'ONTARIO
NORD DE L'ONTARIO
CENTRE DE L'ONTARIO
RÉGION DU GRAND TORONTO
SUD-OUEST DE L'ONTARIO

4	MANITOBA	26
4	SASKATCHEWAN	26
	ALBERTA	27
6	COLOMBIE-BRITANNIQUE	27
8	LOWER MAINLAND	28
9	ÎLE DE VANCOUVER	28
10	ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE	29
10	DIVERSIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE	30
12	GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS	30
14	CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS	34
15	À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION	
17	SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE	
19	CONSTRUFORCE CANADA	35
20	ANNEXE : PARTICIPANTS AU COMITÉ	36
20		
20		
21		
21		
22		
22		
23		
23		
24		
24		
25		

NATIONAL

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU CANADA

Le secteur de la construction au Canada a franchi le cap des 1,6 million d'emplois en 2024. Ce secteur est l'un des principaux moteurs de la production économique du pays, représentant 7 % du produit intérieur brut total du Canada et employant environ 1 travailleur canadien sur 13. En outre, le secteur est constitué à environ 62 % de microentreprises comptant moins de cinq employés.

Les données de l'Enquête sur la population active¹ de Statistique Canada montrent que l'emploi dans le secteur de la construction a augmenté presque chaque année depuis 2002, avec une croissance d'un peu plus de 740 000 travailleurs au cours de cette période. La croissance de l'emploi a été particulièrement marquée lors des années qui ont suivi la pandémie, plusieurs facteurs ayant entraîné une croissance importante de l'activité de construction résidentielle et non résidentielle dans presque toutes les régions du pays. En raison de ces tendances, la croissance de l'emploi au sein du secteur a largement dépassé celle de la main-d'œuvre, ce qui a mené à des taux de chômage de 3 % et moins à l'été 2022.

Depuis, les marchés du travail sont revenus à des niveaux plus traditionnels, la croissance de la main-d'œuvre ayant généralement été supérieure à celle de l'emploi. Par exemple, en 2023, le taux de chômage dans le secteur de la construction était en moyenne de 5,3 % par mois, tandis qu'il a été en moyenne de 5,6 % par mois en 2024.

¹ L'Enquête sur la population active de Statistique Canada permet de connaître la situation de tous les travailleurs du secteur, y compris ceux qui exercent des professions autres que les métiers et professions directement liés au secteur de la construction qui font l'objet d'un suivi par Construforce Canada.

La croissance de l'emploi au sein de deux groupes clés, les femmes et les jeunes, s'inscrit dans cette tendance. Parmi les travailleurs âgés de 15 à 24 ans et les personnes qui sont sur le point de se joindre à la main-d'œuvre, l'emploi a augmenté de 19 % au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en décembre 2024. Pour l'ensemble des femmes, l'emploi a augmenté de 5,1 % au cours de la même période. Ces deux augmentations se comparent favorablement à l'augmentation globale de l'emploi au cours de cette période (1,8 %) et témoignent des effets des programmes ciblés que le secteur et les gouvernements ont élaborés pour relever les défis actuels en matière de main-d'œuvre.

Les données en matière d'emploi, de main-d'œuvre et de chômage publiées par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sur la population active (ci-dessus) englobent tous les métiers et toutes les professions du secteur de la construction, y compris les emplois administratifs et les autres emplois hors chantier. Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2025-2034* de Construforce Canada est axé sur les 34 principaux métiers et professions en ce qui a trait aux activités sur les chantiers. Ces métiers et professions représentent environ 75 % de l'emploi national dans le secteur de la construction, comme l'indique l'Enquête sur la population active.

La figure 1 présente une ventilation de la part de l'emploi total du secteur de la construction par province.

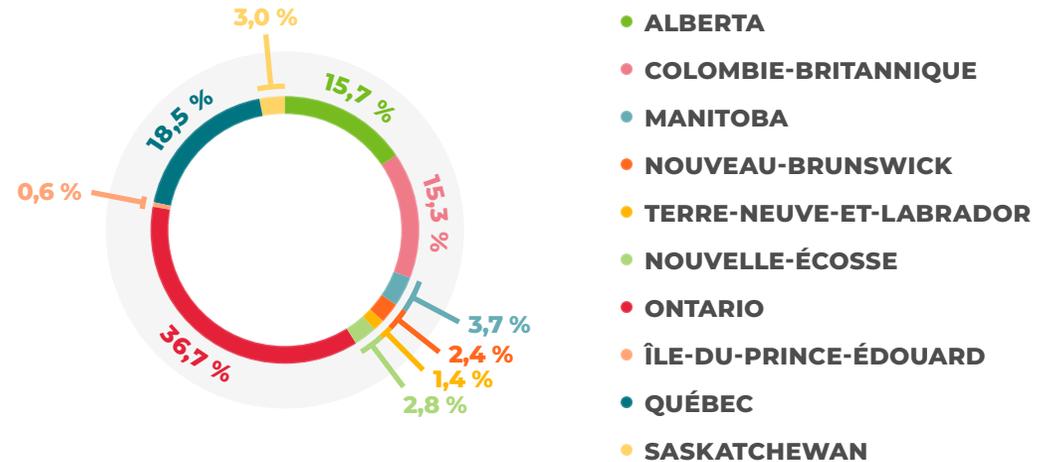
L'emploi total dans le secteur de la construction a légèrement augmenté en 2024. L'emploi dans le secteur résidentiel est resté pratiquement inchangé par rapport à 2023, tandis que l'emploi dans le secteur non résidentiel a augmenté de 2 %. L'activité de construction dans le secteur résidentiel a été freinée au cours des deux dernières années par des taux d'intérêt élevés et des préoccupations concernant l'abordabilité. Lorsque ces pressions ont commencé à s'atténuer en 2024 en raison des baisses de taux d'intérêt apportées tout au long de l'année, la demande de construction résidentielle a recommencé à croître.

Par ailleurs, l'activité de construction non résidentielle a continué d'augmenter en raison d'un grand nombre de projets dans le secteur des travaux de génie et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) dans toutes les provinces. L'augmentation des niveaux d'activité dans ces cas a contribué à une nouvelle hausse de l'emploi.

Ces tendances ont eu des effets variables sur les marchés du travail provinciaux et régionaux. Dans la plupart des cas, les pressions relatives à la main-d'œuvre se sont atténuées, en particulier pour les métiers liés à la construction de nouveaux logements et surtout en ce qui a trait à la construction de maisons individuelles. Il est toutefois peu probable que cette tendance se poursuive. Les pressions relatives aux taux d'intérêt et les préoccupations en matière d'abordabilité s'atténuant, la demande de construction résidentielle devrait augmenter tout au long de la période de prévision. Au départ, la croissance de la demande de construction de nouveaux logements sera particulièrement élevée; au cours des années subséquentes, la croissance de l'investissement sera alimentée par l'activité de rénovation résidentielle.

Dans le secteur non résidentiel, il est peu probable que la demande de main-d'œuvre se relâche avant le milieu de la période de prévision, étant donné le grand nombre de projets d'envergure en cours dans la plupart des régions du pays.

FIGURE 1:
**PROPORTION DANS L'EMPLOI TOTAL EN CONSTRUCTION,
PAR PROVINCE, 2024***



*Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

APERÇU DES PRÉVISIONS NATIONALES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION (DE 2025 À 2034)

REMARQUE À L'INTENTION DES LECTEURS : Les explications des tendances en matière d'investissement et les projections d'emploi présentées dans le présent rapport ont été rédigées avec l'aide de parties prenantes du secteur avant l'apparition de tensions commerciales potentielles entre le Canada et les États-Unis. Les prévisions ne tiennent donc pas compte de l'application éventuelle de droits de douane sur les exportations canadiennes vers les États-Unis et sur les importations en provenance des États-Unis, ni des changements qui en résulteraient quant aux tendances des échanges entre le Canada et ses autres principaux partenaires commerciaux.

Les niveaux globaux d'investissement dans la construction ont légèrement augmenté à l'échelle du pays en 2024. De manière générale, il s'agit d'une amélioration par rapport aux tendances récentes de ralentissement de l'activité de construction résidentielle en particulier depuis le pic atteint en 2021. Cependant, cette tendance a été généralement compensée par la croissance de la construction non résidentielle.

Les deux segments ont enregistré une croissance en 2024. L'investissement dans le secteur résidentiel a connu une très légère augmentation, un nouveau ralentissement du secteur de la construction de nouveaux logements ayant été compensé par une modeste augmentation de la rénovation résidentielle, comparativement plus abordable. Par ailleurs, l'investissement dans le secteur non résidentiel a connu en 2024 une modeste augmentation de 2 % qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'augmentations ayant commencé en 2021. L'augmentation enregistrée en 2024 est attribuable à la croissance dans le secteur de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), la plupart des provinces ayant signalé un volume important de construction en cours pour des projets dans leurs secteurs des soins de santé et de l'éducation. En revanche, l'investissement dans les travaux de génie a connu un léger ralentissement (de l'ordre de moins de 1 %), plusieurs projets majeurs ayant franchi leur pic d'activité.

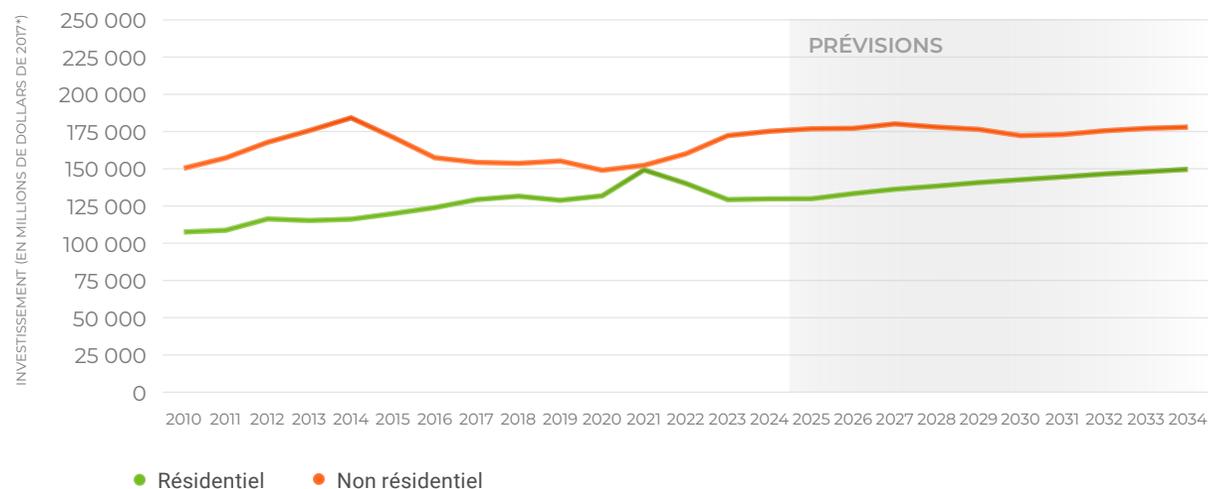


Comme l'illustre la figure 2, les perspectives prévoient que les deux secteurs de construction enregistreront une croissance jusqu'à la fin de la période de prévision. Le secteur résidentiel devrait connaître une série d'augmentations régulières de 2026 à 2034. L'activité sera d'abord alimentée par une forte demande de construction de nouveaux logements – en particulier de maisons individuelles – à mesure que les pressions relatives aux taux d'intérêt s'atténueront et que la demande refoulée ramènera les consommateurs sur le marché. Bien que l'on prévoit un ralentissement de la croissance des mises en chantier au cours des années subséquentes, la croissance de l'investissement devrait être alimentée par une forte activité dans le secteur de la rénovation résidentielle. D'ici la fin de la décennie, l'investissement résidentiel devrait augmenter de 15 % par rapport aux niveaux de 2024.

L'investissement dans la construction non résidentielle, quant à lui, devrait fluctuer au cours de la période de prévision en fonction du calendrier des projets majeurs en cours et proposés. Les niveaux augmentent régulièrement depuis 2021 et devraient atteindre un pic en 2027, alors que des projets dans les secteurs des travaux de génie (comme des projets de transport en commun en Ontario et en Colombie-Britannique ainsi que des projets de services publics au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique) et de la construction de bâtiments ICI (comme des projets de soins de santé et d'éducation à l'échelle du pays ainsi qu'une croissance plus forte dans le secteur des bâtiments commerciaux) atteindront leur point culminant.

L'investissement ralentira jusqu'en 2030 avant d'augmenter en fonction de la demande démographique et de la croissance économique jusqu'à la fin de la période de prévision. D'ici 2034, l'investissement devrait augmenter d'un peu moins de 2 % par rapport aux niveaux de 2024.

FIGURE 2 :
INVESTISSEMENT TOTAL DANS LA CONSTRUCTION, CANADA



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

EMPLOI

L'emploi dans les 34 métiers et professions recensés dans le modèle d'IMT de Construforce Canada a été estimé à plus de 1,21 million de travailleurs en 2024. Cette estimation représente une légère augmentation par rapport aux 1,18 million de travailleurs recensés en 2023.

Comme l'illustre la figure 3, l'emploi est resté pratiquement inchangé dans le secteur de la construction résidentielle entre 2023 et 2024, tandis qu'il a augmenté de 2 % au cours de l'année dans le secteur de la construction non résidentielle. Les perspectives prévoient que les deux secteurs enregistreront une croissance jusqu'à la fin de la période de prévision. Dans le secteur résidentiel, l'emploi devrait rester inchangé en 2025 avant de connaître une croissance presque continue jusqu'en 2034. Alors que l'emploi lié à la construction de nouveaux logements devrait fluctuer au cours de la période de prévision, les travaux de rénovation et de maintenance enregistreront des gains notables. Ces tendances combinées entraîneront une augmentation de l'emploi dans le secteur résidentiel de 6 % par rapport aux niveaux de 2024 d'ici 2034.

L'emploi dans le secteur non résidentiel devrait croître jusqu'en 2027 en raison de l'accélération de projets majeurs dans les secteurs des travaux de génie et de la construction de bâtiments ICI. Les niveaux se stabiliseront en 2030, lorsque la demande de travaux de génie diminuera et que la croissance sera alimentée par des niveaux plus élevés d'activité de construction de bâtiments ICI. Lors des dernières années de la période de prévision, l'emploi augmentera en réponse à la croissance démographique et économique globale. D'ici la fin de la période de prévision, l'emploi dans le secteur non résidentiel augmentera d'un peu moins de 8 % par rapport aux niveaux de 2024, avec des augmentations notables dans le secteur de la construction de bâtiments ICI (17 %) et celui des activités de maintenance (12 %), tandis qu'il se maintiendra principalement à des niveaux élevés dans le secteur des travaux de génie.

FIGURE 3 :
PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE DE L'EMPLOI
EN CONSTRUCTION, CANADA



SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

MAIN-D'ŒUVRE

L'emploi dans le secteur de la construction étant appelé à augmenter au cours de la période de prévision, le secteur devra relever le défi de la gestion de la main-d'œuvre. D'ici 2034, près de 269 000 travailleurs, soit 21 % de la main-d'œuvre de 2024, devraient prendre leur retraite. Cela représente une moyenne de 26 000 à 27 000 travailleurs par an et comprend principalement des travailleurs de la génération du baby-boom, qui quittent le secteur avec des dizaines d'années d'expérience professionnelle.

La croissance de la demande dans le secteur de la construction au cours de la même période devrait nécessiter une augmentation de la main-d'œuvre de l'ordre de 111 600 travailleurs. Si l'on ajoute cette croissance de la demande aux départs à la retraite prévus, le besoin global du secteur en matière d'embauches s'élève à 380 500 travailleurs d'ici 2034. Bien que l'on s'attende à ce que le secteur recrute environ 272 200 nouveaux travailleurs âgés de moins de 30 ans au cours de cette période pour compenser une partie de ce besoin, même à ces niveaux élevés de recrutement, il y aura probablement un déficit de 108 300 travailleurs dans le secteur d'ici 2034.

La figure 4 présente les changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

FIGURE 4 :
CHANGEMENTS DANS LA POPULATION ACTIVE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, CANADA



* La mobilité nette fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

SOURCE: Construforce Canada

APERÇU DU SECTEUR

INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

Les niveaux d'investissement dans la construction résidentielle ont atteint un pic en 2021, une combinaison de facteurs ayant entraîné une croissance importante de la demande de nouveaux logements en particulier. Il s'agit entre autres des taux d'intérêt historiquement bas et des niveaux élevés de revenu disponible des consommateurs accumulés pendant la pandémie de COVID-19. L'activité de rénovation a également atteint un pic en 2021, en raison d'un grand nombre de ces mêmes facteurs.

Les niveaux ont diminué depuis. La hausse des taux d'intérêt et les préoccupations croissantes en ce qui a trait à l'abordabilité des logements ont réduit l'appétit des consommateurs pour les nouveaux logements, en particulier pour les maisons individuelles². Par ailleurs, les niveaux élevés de formations de ménage dus à la forte immigration ont permis de compenser une partie de ce déclin par une forte croissance de la construction de logements collectifs plus abordables.

Les niveaux d'investissement ont diminué en 2023 et sont restés relativement inchangés en 2024, la baisse de l'investissement dans la construction de nouveaux logements ayant été compensée par la croissance de l'activité de rénovation résidentielle.

La Banque du Canada a procédé à des baisses des taux d'intérêt en 2024, mais il est peu probable que ces baisses aient un effet notable sur l'investissement résidentiel avant 2026. Cette situation s'explique en partie par l'existence d'un important stock de logements invendus dans certaines grandes zones métropolitaines du pays.

² Une maison unifamiliale (individuelle) désigne un bâtiment qui ne contient qu'un seul logement et qui est complètement séparé de tous les côtés de tout autre logement ou de toute autre structure.

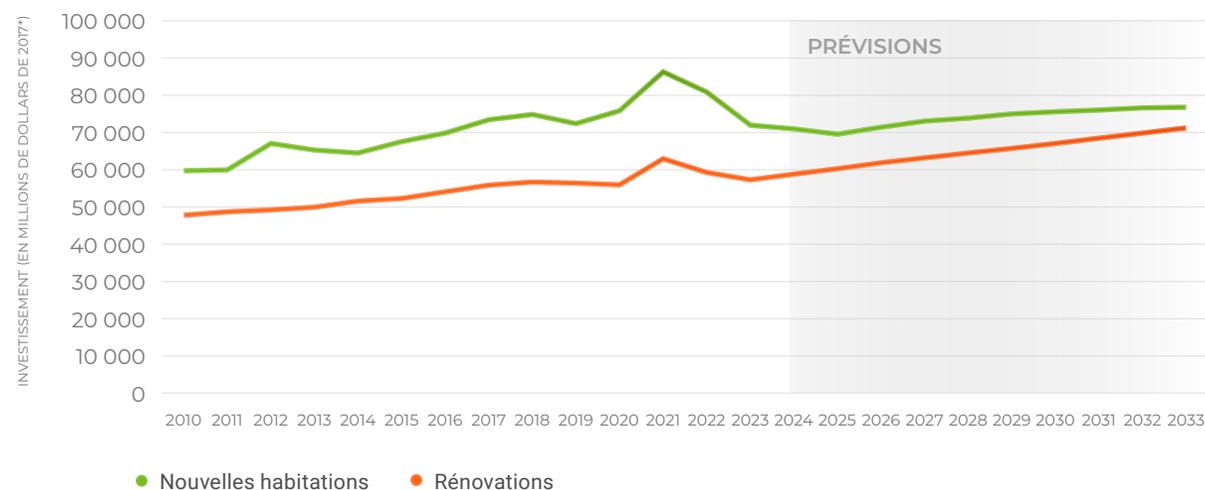


Comme l'illustre la figure 5, les niveaux d'investissement résidentiel devraient augmenter régulièrement entre 2026 et 2034. En ce qui concerne la construction de nouveaux logements, les gains les plus importants concernent les maisons individuelles, dont les mises en chantier devraient croître de façon continue tout au long de la période de prévision; cela aidera à compenser les perspectives beaucoup plus modestes de construction de logements collectifs dues à la baisse d'activité dans certaines provinces.

Par ailleurs, l'investissement dans la rénovation résidentielle enregistrera une série d'augmentations tout au long de la période de prévision, la croissance étant particulièrement forte au cours des dernières années. Cela s'explique par plusieurs facteurs, dont les baisses attendues des taux d'intérêt, qui devraient accroître les budgets des ménages et les revenus disponibles, les conditions solides du marché du travail dans de nombreuses régions du pays, qui devraient accroître encore plus les revenus disponibles des ménages, l'âge du parc de logements dans de nombreuses régions du pays, les préférences des consommateurs quant au réaménagement de leur logement afin de continuer à y vivre à un âge avancé, et le coût comparativement plus faible de la rénovation des logements par rapport à l'achat de nouveaux logements.

Il est important de noter que cette analyse est basée sur les tendances existantes et sur les forces du marché, et ne tient pas compte des ambitieuses initiatives du secteur public visant à augmenter l'offre de logements. Les interventions gouvernementales directes, telles que les incitatifs fiscaux et les subventions, sont toutefois prises en compte dans l'analyse prospective, car elles ont une incidence plus immédiate sur les forces du marché et le comportement des consommateurs.

FIGURE 5 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, CANADA



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

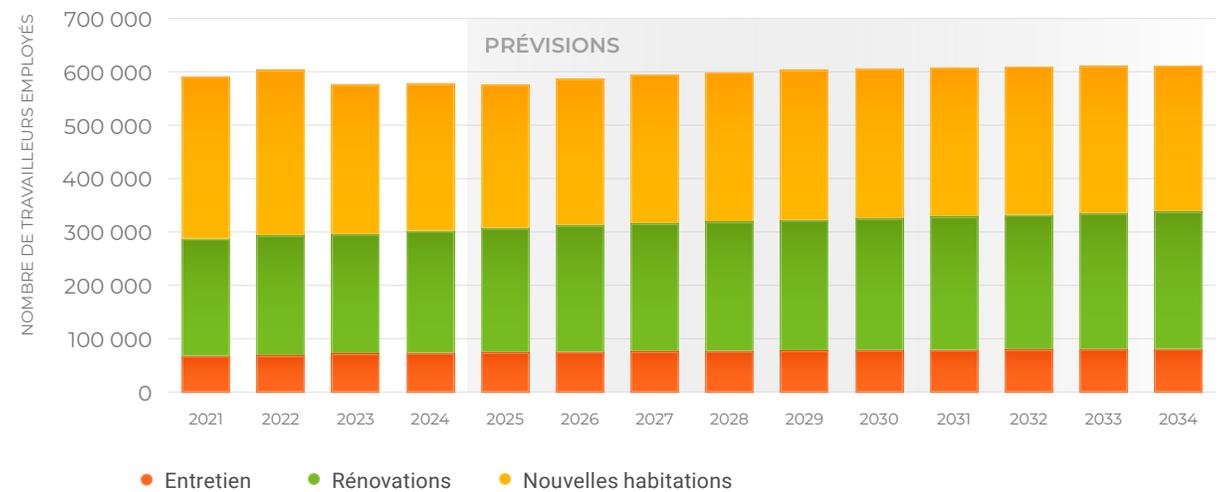
EMPLOI DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

L'emploi dans le secteur de la construction résidentielle a récemment atteint un pic de plus de 602 000 travailleurs en 2022, le secteur ayant répondu à la demande massive de nouveaux logements au début de la décennie. Les niveaux d'emploi ont diminué en 2023 en raison du ralentissement de la demande dans le secteur.

Les niveaux d'emploi sont restés largement inchangés en 2024 et devraient rester stables en 2025 avant de connaître une croissance modérée en 2026 (+2 %). Par la suite, et jusqu'à la fin de la période de prévision, l'emploi connaîtra une série d'augmentations modestes. Initialement, on enregistrera une croissance dans tous les secteurs de la construction résidentielle; au cours des années subséquentes, l'emploi lié à la construction de nouveaux logements ralentira, tandis que la croissance se poursuivra en ce qui a trait aux activités de rénovation et de maintenance résidentielles. Voir la figure 6.

D'ici 2034, l'emploi résidentiel devrait avoir augmenté de 6 % par rapport aux niveaux de 2024. Les augmentations les plus importantes toucheront l'emploi dans les secteurs de la rénovation (13 %) et de la maintenance (11 %), tandis que l'emploi lié à la construction de nouveaux logements restera largement inchangé.

FIGURE 6 :
PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE DE L'EMPLOI
DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL, CANADA



SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

Le tableau 1 présente l'évolution prévue de l'emploi résidentiel par province sur trois périodes : à court terme (2025-2027), à moyen terme (2028-2030) et à long terme (2031-2034).

TABEAU 1:
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI DANS
LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, PAR PROVINCE

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Canada	3 %	2 %	1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	5 %	0 %	-10 %
Nouvelle-Écosse	6 %	2 %	2 %
Nouveau-Brunswick	-5 %	0 %	5 %
Île-du-Prince-Édouard	16 %	11 %	-13 %
Québec	0 %	-4 %	0 %
Ontario	4 %	7 %	2 %
Manitoba	10 %	1 %	-2 %
Saskatchewan	7 %	10 %	2 %
Alberta	5 %	-5 %	1 %
Colombie-Britannique	0 %	-2 %	3 %

SOURCE: ConstruForce Canada

MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

La main-d'œuvre dans le secteur de la construction résidentielle devrait augmenter de 51 500 travailleurs en fonction de la demande croissante au cours de la période de prévision. Si l'on ajoute les 135 800 travailleurs estimés, soit 22 % de la main-d'œuvre de 2024, qui devraient prendre leur retraite au cours de la période de prévision, le secteur pourrait devoir embaucher 187 300 travailleurs.

Les niveaux de recrutement historiques suggèrent que le secteur devrait ajouter 119 700 nouvelles personnes âgées de moins de 30 ans entrant sur le marché du travail grâce aux efforts de recrutement locaux; cependant, à moins que le recrutement anticipé n'augmente, le secteur pourrait connaître un déficit de 67 600 travailleurs d'ici 2034.

La figure 7 montre l'évolution prévue de la main-d'œuvre dans le secteur résidentiel au cours de la période de prévision.

FIGURE 7 :
CHANGEMENTS DANS LA POPULATION ACTIVE
DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL, CANADA



* La mobilité nette fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

SOURCE : ConstruForce Canada

LES NIVEAUX D'INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE

Les niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle amorcent la période de prévision avec une tendance à la hausse qui a commencé en 2021. Deux facteurs sont à l'origine de cette croissance. Le premier : l'investissement dans l'infrastructure par les autorités municipales, provinciales et fédérales visant à stimuler l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19. Le deuxième : les niveaux importants de croissance démographique liés à l'augmentation de l'immigration entre 2022 et 2024. Après un bond de près de 8 % en 2023, les niveaux d'investissement ont connu une augmentation plus modeste de 2 % en 2024.

Les niveaux devraient continuer d'augmenter pour atteindre un pic en 2027 et se maintenir ensuite jusqu'en 2029, avant de diminuer dans le cadre de la fin de certains projets majeurs. Ces fluctuations sont dues au calendrier des projets majeurs, tant dans le secteur des travaux de génie que dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). La reprise de la croissance au cours des dernières années de la période de prévision est principalement due à la croissance démographique et économique globale. Voir la figure 8.

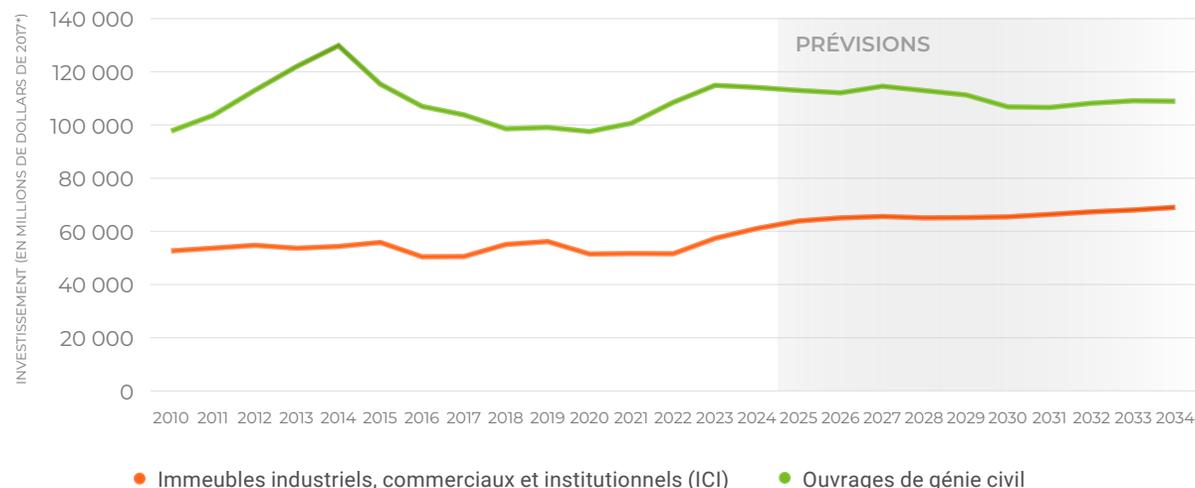


Au cours des dernières années, les travaux de génie ont été soutenus par des projets de gaz naturel liquéfié, des projets majeurs d'exploitation minière, une série de projets de transport en commun, des projets de services publics comme la production d'électricité et l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, ainsi que des projets de routes, d'autoroutes et de ponts en Ontario, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Saskatchewan. Les niveaux commenceront à diminuer après 2027, comme le pic d'activité de nombreux projets sera franchi. Malgré ces baisses, les niveaux resteront supérieurs aux normes historiques.

Par ailleurs, les niveaux d'activité de construction de bâtiments ICI ont principalement augmenté dans toutes les provinces récemment en raison d'investissements importants dans des projets institutionnels et gouvernementaux, en particulier dans des projets de soins de santé et d'éducation. La reprise du secteur manufacturier dans de nombreuses régions du pays a également contribué à la croissance récente; cela comprend de grandes usines de batteries pour véhicules électriques et des projets de réoutillage d'usines d'assemblage d'automobiles en Ontario, de même que de grandes installations proposées de production d'hydrogène dans le Canada atlantique. Comme bon nombre de ces projets prendront fin ou franchiront leur pic d'activité au milieu de la période de prévision, les niveaux d'investissement se stabiliseront. Une croissance à long terme est attendue, la croissance démographique régulière stimulant la demande de bâtiments commerciaux pour soutenir l'expansion du secteur des services.

Il convient de noter le rôle majeur joué par le gouvernement fédéral dans le renouvellement de ses actifs bâtis à l'échelle du pays, en particulier dans la région de la capitale nationale. Ses perspectives d'investissement prévoient des dépenses importantes relativement à des propriétés clés de la région, y compris dans la Cité parlementaire.

FIGURE 8 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION
NON RÉSIDENTIELLE, CANADA



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

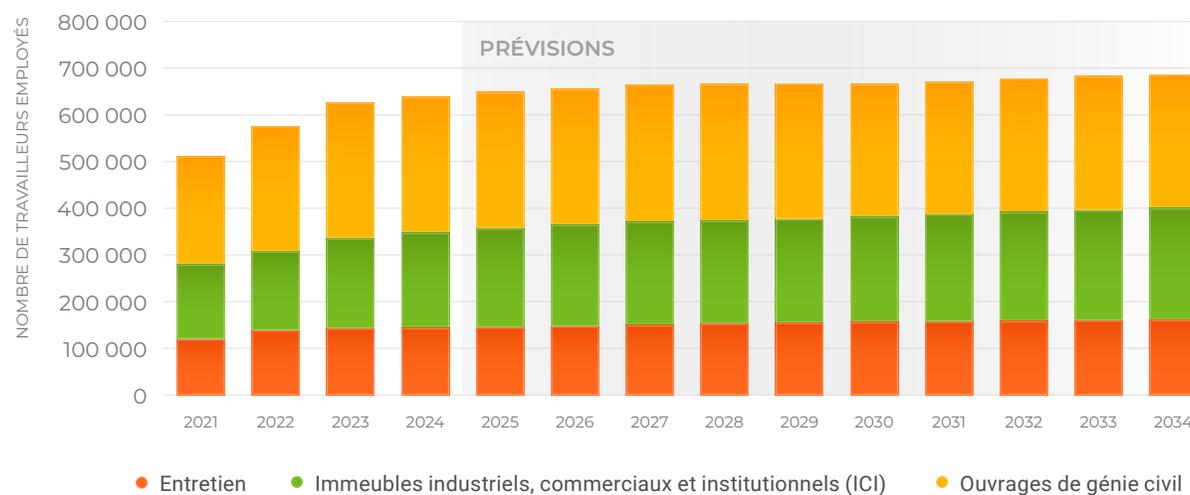
SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

EMPLOI DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

L'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle a augmenté de manière importante depuis 2020, grâce à une forte croissance dans le secteur des travaux de génie et dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). La croissance s'est atténuée depuis 2023, l'emploi ayant augmenté de 2 % en 2024. Une série d'augmentations similaires est prévue tout au long de la période de prévision, l'emploi augmentant d'un peu moins de 8 % d'ici 2034 par rapport aux niveaux de 2024. Cette augmentation sera principalement due à la croissance de l'emploi dans le secteur de la construction de bâtiments ICI (17 %) et dans celui de la maintenance non résidentielle (12 %), tandis que l'emploi dans le secteur des travaux de génie connaîtra un modeste ralentissement (-2 %) au cours de la décennie.

La figure 9 montre l'évolution prévue de l'emploi dans le secteur non résidentiel au cours de la période de prévision.

FIGURE 9 :
PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL, CANADA



SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

Le tableau 2 montre l'évolution prévue de l'emploi non résidentiel par province sur trois périodes : à court terme (2025-2027), à moyen terme (2028-2030) et à long terme (2031-2034).

TABLEAU 2 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI DANS LA
CONSTRUCTION NON RÉSIDENIELLE, PAR PROVINCE

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Canada	4 %	0 %	3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	18 %	13 %	-9 %
Nouvelle-Écosse	4 %	0 %	6 %
Nouveau-Brunswick	1 %	4 %	1 %
Île-du-Prince-Édouard	-7 %	-5 %	3 %
Québec	-2 %	-3 %	4 %
Ontario	7 %	0 %	2 %
Manitoba	12 %	4 %	8 %
Saskatchewan	-1 %	1 %	-4 %
Alberta	1 %	3 %	5 %
Colombie-Britannique	7 %	-1 %	3 %

SOURCE: ConstruForce Canada



MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

En raison de la hausse prévue de la demande d'emploi au cours de la période de prévision, la main-d'œuvre du secteur national de la construction non résidentielle devra augmenter de 60 100 travailleurs d'ici 2034. Au cours de la même période, le secteur devrait perdre jusqu'à 133 000 travailleurs, soit 20 % de la main-d'œuvre de 2024, en raison des départs à la retraite. Ces tendances se conjuguent pour porter les besoins d'embauche du secteur à 193 100 travailleurs.

Compte tenu des tendances historiques et des efforts continus en matière de promotion de carrière, le secteur devrait recruter jusqu'à 152 500 travailleurs âgés de moins de 30 ans. Toutefois, sans effort de recrutement supplémentaire, le secteur pourrait accuser un déficit de 40 600 travailleurs d'ici 2034.

La figure 10 montre l'évolution prévue de la main-d'œuvre dans le secteur non résidentiel au cours de la période de prévision.

Il pourrait être difficile de répondre à la demande maximale en misant sur la mobilité interprovinciale. Étant donné que de nombreuses provinces affichent des niveaux d'activité de construction plus élevés ou soutenus, en particulier dans le secteur non résidentiel, peu de travailleurs pourraient être incités à déménager. La concurrence pour les travailleurs devrait être particulièrement intense en Colombie-Britannique et en Ontario, où de nombreux projets majeurs sont prévus et en cours, et où les marchés du travail sont déjà tendus. La demande liée aux travaux de maintenance dus aux arrêts saisonniers d'installations industrielles et à leurs reprises en Alberta, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick pourrait exacerber ces pressions à court terme.

FIGURE 10 :
**CHANGEMENTS DANS LA POPULATION ACTIVE
DANS LE SECTEUR NON-RÉSIDENTIEL, CANADA**



* La mobilité nette fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

SOURCE: Construforce Canada

APERÇU DES PROVINCES

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

L'activité de construction à Terre-Neuve-et-Labrador a connu une croissance modeste en 2024, les secteurs résidentiel et non résidentiel de la province ayant enregistré des hausses d'investissement.

Les pressions relatives aux taux d'intérêt s'étant atténuées, les mises en chantier ont connu une hausse importante. Les consommateurs sont revenus sur le marché des nouveaux logements, et les constructeurs ont répondu à la demande refoulée causée par les niveaux précédemment élevés de formations de ménage. Par ailleurs, divers projets en cours dans le secteur des bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) et dans le secteur des travaux de génie ont fait grimper les niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle en 2024.

Les perspectives prévoient une croissance des secteurs résidentiel et non résidentiel, bien que la croissance du secteur résidentiel devrait être plus modérée. Les perspectives de construction résidentielle prévoient que l'investissement dans la construction de nouveaux logements augmentera de près de 26 % par rapport aux niveaux de 2024 d'ici 2029, avant de ralentir à la fin de la décennie. La croissance régulière dans le domaine de la rénovation résidentielle aidera à compenser cette tendance et entraînera une augmentation de la valeur totale de l'investissement résidentiel de 3 % par rapport aux niveaux de 2024 d'ici 2034.

L'activité dans le secteur non résidentiel devrait quant à elle enregistrer une croissance de 63 % entre 2025 et 2032. L'augmentation sera initialement causée par une série de projets dans les secteurs des travaux de génie et la construction de bâtiments ICI, dont un projet majeur d'hydrogène. Après une légère pause en 2029 en raison de la conclusion du projet d'hydrogène, l'investissement dans les travaux de génie augmentera en 2030 grâce à une activité accrue dans le cadre du projet d'exploitation pétrolière en mer Bay du Nord.

Ces tendances nécessiteront une augmentation de la main-d'œuvre provinciale du secteur de la construction de l'ordre de 2 200 travailleurs d'ici 2034. En raison du départ à la retraite prévu de 6 100 autres travailleurs au cours de la période de prévision (29 % de la main-d'œuvre de 2024), il faudra embaucher un total de 8 300 travailleurs.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

L'Île-du-Prince-Édouard a aussi enregistré une croissance dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle en 2024.

Dans le secteur de la construction résidentielle, les mises en chantier ont augmenté parce que les taux d'intérêt se sont stabilisés et que les constructeurs ont répondu à la forte demande causée par les niveaux élevés d'immigration. Le secteur de la construction non résidentielle a quant à lui enregistré une nouvelle année de hausse grâce à la croissance du secteur de la construction de bâtiments ICI.

Les perspectives prévoient que l'activité de construction dans les secteurs résidentiel et non résidentiel divergera jusqu'à la fin de la période de prévision.

La construction résidentielle devrait connaître une croissance importante jusqu'en 2030, les niveaux élevés de demande pour tous les types d'unités contribuant à une augmentation de l'investissement de l'ordre de 36 % au cours de cette période. Au cours des années subséquentes, la croissance ralentira considérablement. L'activité de rénovation devrait elle aussi connaître une forte croissance jusqu'à la fin de la décennie.

L'activité de construction non résidentielle, quant à elle, devrait diminuer par rapport à son récent pic de 2024, tout en restant nettement supérieure aux niveaux historiques. L'investissement dans la construction de bâtiments ICI devrait ralentir jusqu'en 2030, à mesure que les travaux dans le cadre de projets majeurs prendront fin. L'investissement dans les travaux de génie devrait atteindre un pic en 2026 en fonction du calendrier des projets majeurs, avant de ralentir jusqu'en 2029 en raison de la fin des travaux.

La main-d'œuvre provinciale du secteur de la construction devrait augmenter de 80 travailleurs d'ici 2034. En raison du départ à la retraite prévu de 1 680 autres travailleurs (22 % de la main-d'œuvre de 2024), il faudra embaucher un total de 1 760 travailleurs.

NOUVELLE-ÉCOSSE

L'activité de construction en Nouvelle-Écosse a enregistré une nouvelle hausse en 2024, l'investissement résidentiel ayant été propulsé par la croissance des activités de construction et de rénovation, et l'investissement non résidentiel ayant quant à lui été propulsé par de forts niveaux d'activité dans les secteurs des travaux de génie et de la construction de bâtiments ICI.

Le secteur de la construction résidentielle en Nouvelle-Écosse, et dans la municipalité régionale d'Halifax en particulier, est confronté à une forte demande et à une pénurie immédiate de travailleurs, ce qui entraîne, dans certains cas, des retards et des annulations de projet.

L'activité résidentielle devrait continuer de croître jusqu'en 2025, puis se maintenir jusqu'en 2027 avant d'augmenter régulièrement jusqu'à la fin de la décennie. Dans un premier temps, la croissance sera alimentée par la composante des nouveaux logements. Lors des années subséquentes, la croissance sera propulsée par l'investissement dans la rénovation résidentielle.

Les niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle, quant à eux, devraient fluctuer au cours de la période de prévision, en fonction du calendrier des projets majeurs. L'investissement diminuera jusqu'en 2026, les pics d'activité de plusieurs projets de soins de santé étant franchis et des projets clés de travaux de génie arrivant à échéance, dont plusieurs projets de parcs éoliens et de travaux routiers.

L'investissement atteindra un pic en 2028, lorsque les travaux de construction de base démarreront dans le cadre de plusieurs projets clés de travaux de génie, dont le projet d'hydrogène EverWind. Cette croissance ne sera toutefois pas durable, et l'investissement diminuera jusqu'en 2030 à mesure que ces projets prendront fin. Les années subséquentes seront marquées par une croissance modérée de l'investissement liée à la croissance économique et démographique globale.

On estime que la main-d'œuvre du secteur de la construction en Nouvelle-Écosse devra augmenter de 6 600 travailleurs d'ici 2034 pour suivre le rythme de la croissance. En raison du départ à la retraite prévu d'environ 8 400 travailleurs, soit 23 % de la main-d'œuvre de 2024, il faudra embaucher au total 15 000 travailleurs d'ici 2034.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Les niveaux d'investissement dans la construction ont augmenté au Nouveau-Brunswick en 2024, le secteur résidentiel ayant été stimulé par la croissance de la construction de nouveaux logements et les travaux de rénovation, tandis que le secteur de la construction non résidentielle a enregistré une croissance des travaux de génie et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels.

Selon les perspectives de Construforce Canada, les deux secteurs devraient enregistrer une croissance, mais dans des voies différentes. Le secteur de la construction résidentielle amorce la période de prévision à un niveau élevé. Bien que la demande de construction de nouveaux logements ralentisse jusqu'en 2029, la demande de rénovation résidentielle augmente tout au long de la période de prévision et dépasse la construction de nouveaux logements en tant que principal moteur d'investissement d'ici 2026.

Par ailleurs, l'activité dans le secteur non résidentiel devrait ralentir jusqu'en 2026, le pic d'activité d'un grand nombre de projets étant franchi. L'investissement augmentera ensuite de manière importante entre 2027 et 2031 en raison de l'activité accrue du projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac et des travaux en cours dans le cadre du projet d'amélioration des immobilisations NextGen d'Irving Pulp & Paper.

En raison de ces facteurs, on estime qu'il faudra embaucher au total environ 8 400 travailleurs d'ici 2034. Ce nombre comprend les quelque 1 900 travailleurs requis en raison de la croissance et 6 500 autres, soit 20 % de la main-d'œuvre de 2024, pour remplacer ceux qui devraient partir à la retraite.

QUÉBEC

L'activité de construction a progressé au Québec en 2024. L'activité de construction résidentielle a bénéficié de l'atténuation des pressions relatives aux taux d'intérêt et a enregistré une augmentation de l'investissement tant pour la construction de nouveaux logements que pour la rénovation résidentielle. Le secteur non résidentiel, quant à lui, a connu des augmentations plus modestes en ce qui a trait aux travaux de génie et à la construction de bâtiments ICI.

Les perspectives pour la province prévoient une stabilisation des niveaux d'investissement dans les secteurs résidentiel et non résidentiel.

Pour ce qui est du secteur résidentiel, les mises en chantier devraient diminuer au cours de la période de prévision; les ralentissements les plus marqués seront observés dans le secteur des logements collectifs. Cette tendance est compensée par une croissance régulière de l'activité de rénovation résidentielle, alimentée par plusieurs facteurs, dont la nécessité de restaurer le parc de logements vieillissant de la province et le fait que les acheteurs de maisons plus anciennes investissent dans des travaux d'amélioration afin de les adapter à leurs préférences.

L'investissement dans le secteur non résidentiel devrait rester élevé à court terme avant d'amorcer une tendance générale à la baisse au début des années 2030, comme des travaux prendront fin ou franchiront leur pic dans le cadre de plusieurs projets majeurs dans les secteurs des services publics, des transports en commun, des soins de santé et de l'éducation. Bien que l'activité fluctue en fonction des projets majeurs, l'investissement global reste élevé au cours de la période de prévision.

Comme l'emploi global dans le secteur de la construction devrait diminuer au cours de la période de prévision, la main-d'œuvre de la construction au Québec pourrait diminuer de 6 100 travailleurs d'ici 2034. En raison du départ à la retraite prévu de 49 900 travailleurs, soit 21 % de la main-d'œuvre en 2024, il faudra embaucher 43 800 travailleurs au total.

ONTARIO

Les niveaux d'investissement dans la construction en Ontario ont légèrement reculé en 2024.

En matière de construction résidentielle, la tendance à la baisse qui s'est amorcée après que le secteur a atteint un pic d'investissement en 2021 s'est poursuivie. L'activité reste limitée par les problèmes d'abordabilité, les taux d'intérêt élevés et, dans la région du Grand Toronto, l'offre excédentaire de logements dans des immeubles d'appartements de grande hauteur. Ces tendances ont entraîné un nouveau ralentissement des mises en chantier en 2024, tandis que l'investissement dans la rénovation résidentielle est resté pratiquement inchangé.

L'activité dans le secteur de la construction non résidentielle, en revanche, maintient sa tendance à la hausse. L'activité en matière de travaux de génie a été renforcée par un large éventail de projets de transport en commun, d'exploitation minière et d'énergie nucléaire, ainsi que par des niveaux élevés de construction de routes, d'autoroutes et de ponts. Le secteur de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) continue d'être dominé par les projets majeurs dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, de la rénovation de bâtiments publics et de l'industrie.

Les perspectives de ConstrForce Canada pour l'Ontario prévoient que les niveaux d'investissement globaux progresseront au cours de la décennie.

Après un nouveau ralentissement en 2025, l'investissement dans la construction résidentielle devrait augmenter lentement au cours de la période de prévision. La demande refoulée, la détente des taux d'intérêt et la croissance démographique contribuent à ces gains. Dans le secteur non résidentiel, les perspectives prévoient que l'activité atteindra un pic en 2027, sous l'effet d'un large éventail de projets majeurs en cours et nouveaux. L'investissement ralentira en 2030 avant de se maintenir à un niveau élevé jusqu'à la fin de la décennie.

Pour faire face à cette croissance, le secteur provincial de la construction devrait augmenter sa main-d'œuvre de 63 800 travailleurs d'ici 2034. Compte tenu du départ à la retraite prévu de 90 300 travailleurs, soit 19 % de la main-d'œuvre de 2024, le secteur pourrait nécessiter l'embauche de 154 100 travailleurs. Même si ce montant devrait être partiellement compensé par le recrutement prévu de 102 200 nouveaux travailleurs âgés de moins de 30 ans, un déficit potentiel de 51 900 travailleurs est prévu.

Les sections suivantes présentent les points saillants des perspectives par région et les conditions du marché du travail pour les cinq régions de l'Ontario : Est de l'Ontario, Nord de l'Ontario, centre de l'Ontario, région du Grand Toronto et Sud-Ouest de l'Ontario.

EST DE L'ONTARIO

Dans l'Est de l'Ontario³, la construction a été stimulée ces dernières années par des niveaux historiquement élevés d'activité de construction résidentielle et par une forte croissance du secteur non résidentiel.

Cette tendance a quelque peu évolué ces dernières années. L'activité dans le secteur résidentiel, qui a atteint un pic en 2022, a diminué en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la perte de confiance des consommateurs. L'activité dans le secteur non résidentiel, en revanche, continue d'être alimentée par une longue liste de projets majeurs en cours, tant dans le secteur des travaux de génie que dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels.

Les perspectives prévoient que les deux secteurs enregistreront une croissance jusqu'à la fin de la période de prévision. Le secteur résidentiel devrait voir ses niveaux d'investissement augmenter en 2025 et chaque année par la suite jusqu'en 2034 grâce à un renouvellement de la croissance de l'activité de construction de logements.

L'activité dans le secteur non résidentiel devrait atteindre un pic historique en 2027, avec des niveaux élevés de travail dans le secteur des travaux de génie et dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels. L'investissement ralentira par la suite jusqu'en 2032, avant que la croissance reprenne en raison de la demande générée par la croissance démographique.

Compte tenu de ces tendances, on prévoit que le secteur de la construction de l'Est de l'Ontario devra embaucher 22 400 travailleurs d'ici 2034, en grande partie en raison du départ à la retraite de quelque 13 100 travailleurs, soit 20 % de la main-d'œuvre de 2024. Malgré le recrutement prévu de 14 400 nouveaux travailleurs âgés de moins de 30 ans issus de la population locale, le secteur pourrait faire face à un déficit de 8 000 travailleurs.

³ L'Est de l'Ontario comprend les régions économiques d'Ottawa et de Kingston-Pembroke, qui englobent les régions métropolitaines de recensement d'Ottawa et de Kingston. Les villes de Peterborough, Orangeville, Guelph, Barrie et Brantford en font partie.

NORD DE L'ONTARIO

L'activité de construction dans le Nord de l'Ontario⁴ connaît une tendance à la baisse depuis 2022, les ralentissements du secteur résidentiel local compensant les niveaux modérés de croissance du secteur non résidentiel.

L'investissement dans les deux secteurs a diminué en 2024. Les mises en chantier pour l'ensemble de la région ont diminué par rapport au récent pic de 1 350 unités en 2021. Cette situation est en grande partie due à la hausse des taux d'intérêt, les baisses prononcées dans les régions économiques du Nord-Est et de Sudbury ayant compensé la croissance à Thunder Bay.

Les niveaux d'investissement non résidentiel ont également baissé, les pics d'activité des projets majeurs d'exploitation minière et de services publics ayant été franchis. Cette tendance a été quelque peu contrebalancée par des niveaux d'activité élevés dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), en particulier par les travaux en cours à un centre correctionnel à Thunder Bay.

Les perspectives pour la période allant de 2025 à 2034 indiquent que l'investissement dans les deux composantes ralentira par rapport aux niveaux de 2024, mais avec une série de fluctuations. Les niveaux d'investissement résidentiel devraient augmenter en 2025 et en 2026, à mesure que les pressions relatives aux taux d'intérêt s'atténueront. Lors des années subséquentes, l'investissement et les mises en chantier diminueront à mesure que la croissance démographique ralentira.

L'activité de construction non résidentielle devrait fluctuer au cours de la période de prévision, en fonction du calendrier des projets majeurs. Il y aura un ralentissement des travaux de génie en raison de la conclusion de projets majeurs d'exploitation minière et de transport, mais l'activité demeurera élevée compte tenu des autres projets prévus. La construction de bâtiments ICI devrait augmenter en 2025 et rester élevée en 2030 en raison des travaux en cours dans le cadre de projets gouvernementaux et institutionnels majeurs, y compris un projet de soins de santé à Moose Factory et un important établissement correctionnel à Thunder Bay.

⁴ Le Nord de l'Ontario comprend les régions économiques du Nord-Est et du Nord-Ouest telles qu'elles sont définies par Statistique Canada, qui englobent les régions métropolitaines de recensement de Thunder Bay et de Sudbury. Les villes de Sault Ste. Marie, Timmins, Kirkland Lake, Dryden, Kenora et Fort Frances en font partie.

L'emploi dans le secteur résidentiel devrait se contracter de 10 % dans l'ensemble de la région, tandis que l'emploi dans le secteur non résidentiel devrait atteindre un pic de 9 % au-dessus des niveaux de 2024 d'ici 2028, avant de ralentir jusqu'à la fin de la décennie.

Bien que l'emploi global projeté demeure pratiquement inchangé d'ici 2034, le secteur de la construction de la région devra remplacer un grand nombre de travailleurs partant à la retraite au cours de la période de prévision. Environ 5 200 travailleurs devraient quitter le secteur en raison de leur départ à la retraite au cours de la période de prévision sur 10 ans, ce qui équivaut à 19 % de la main-d'œuvre de 2024.

CENTRE DE L'ONTARIO

La région centrale⁵ de l'Ontario a vu l'activité de ses secteurs résidentiel et non résidentiel suivre des voies différentes ces dernières années.

L'activité de construction résidentielle a atteint un pic en 2021. Les niveaux élevés d'immigration dans la région, combinés aux faibles taux d'intérêt, ont fait grimper l'investissement dans les nouveaux logements. L'activité a diminué depuis. Bien que la croissance démographique régionale reste élevée, la construction résidentielle a ralenti en raison de la hausse des taux d'intérêt et de la baisse de la demande des consommateurs.

L'activité de construction non résidentielle est généralement en hausse depuis 2016 et a connu une nouvelle année de croissance en 2024. L'activité est propulsée par un grand nombre de projets, tant dans le domaine des travaux de génie que dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), ce dernier bénéficiant d'un niveau d'activité élevé dans le cadre de projets majeurs de soins de santé ainsi que de plusieurs projets industriels.

Les perspectives prévoient un retour à la croissance du secteur résidentiel après 2025, avec une progression constante jusqu'à la fin de la période de prévision. Les mises en chantier de maisons individuelles et de logements collectifs devraient augmenter jusqu'en 2031; au cours des années subséquentes, la croissance sera alimentée par la rénovation résidentielle. L'activité dans le secteur non résidentiel devrait atteindre un pic en 2027, lorsque les travaux commenceront dans le cadre de plusieurs projets à Hamilton, y compris un projet de système léger sur rail; cela s'ajoutera aux travaux déjà en cours dans le cadre de plusieurs projets industriels et de soins de santé. La croissance s'atténuera jusqu'à la fin de la période de prévision, avec de légères fluctuations en fonction du calendrier des projets majeurs.

Le secteur pourrait devoir embaucher 39 300 travailleurs au cours de la période de prévision, entre autres pour remplacer 18 600 travailleurs qui, selon les estimations, partiront à la retraite.

RÉGION DU GRAND TORONTO

L'activité dans la région du Grand Toronto (RGT)⁶ a enregistré une modeste augmentation en 2024. Le marché continue d'être dominé par les travaux en cours dans le cadre de projets majeurs dans le secteur des travaux de génie et celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

Les niveaux d'investissement ont connu un nouveau ralentissement dans le secteur résidentiel de la région. La pression constante causée par les taux d'intérêt élevés continue d'avoir une incidence sur le secteur de la construction de nouveaux logements, avec un ralentissement notable des mises en chantier en 2024.

Les perspectives pour la région du Grand Toronto prévoient une nouvelle baisse de l'activité de construction résidentielle en 2025, la région étant confrontée à des problèmes persistants d'abordabilité et à des niveaux d'offre excédentaires dans les condominiums de grande hauteur. Par la suite, et jusqu'à la fin de la décennie, le secteur enregistrera des augmentations successives en raison de la stabilisation des taux d'intérêt et de la croissance renouvelée de la construction de nouveaux logements.

⁵ Le Centre de l'Ontario comprend les régions économiques de Muskoka-Kawartha, Kitchener-Waterloo-Barrie et Hamilton-péninsule du Niagara, telles qu'elles sont définies par Statistique Canada, qui englobent les régions métropolitaines de recensement de St. Catharines-Niagara, Hamilton et Kitchener-Waterloo. Les villes de Peterborough, Orangeville, Guelph, Barrie et Brantford en font partie.

⁶ La Région du Grand Toronto (RGT) comprend les municipalités suivantes : Ajax, Aurora, Bradford West Gwillimbury, Brampton, Brock, Caledon, Clarington, East Gwillimbury, Georgina, Georgina Island, Halton Hills, King, Markham, Milton, Mississauga, Newmarket, Oakville, Oshawa, Pickering, Richmond Hill, Scugog, Toronto, Uxbridge, Vaughan, Whitby et Whitchurch-Stouffville.

Les perspectives pour le secteur non résidentiel prévoient que les niveaux d'investissement fluctueront jusqu'en 2029 en fonction du calendrier des projets majeurs. La croissance sera d'abord alimentée par les travaux en cours dans les domaines des soins de santé, des transports et des services publics. Au cours des années subséquentes, la croissance sera alimentée par des niveaux d'activité élevés dans le secteur de la construction de bâtiments ICI.

L'emploi dans les deux secteurs devrait augmenter tout au long de la période de prévision, le secteur résidentiel connaissant une croissance continue entre 2025 et 2034, et augmentant de 14 % par rapport aux niveaux de 2024. L'emploi dans le secteur non résidentiel augmentera de 10 % au cours de la décennie.

En plus de devoir répondre à la demande croissante en matière de construction en embauchant quelque 26 700 travailleurs, le secteur de la construction de la région du Grand Toronto devra faire face au remplacement de 40 400 travailleurs qui, selon les prévisions, partiront à la retraite au cours des 10 prochaines années. Ce montant équivaut à environ 22 % de la main-d'œuvre de 2024. En raison de ces facteurs combinés, on estime qu'il faudra embaucher 67 100 travailleurs d'ici 2034. Malgré le recrutement prévu de 37 000 nouveaux travailleurs âgés de moins de 30 ans issus de la population locale, le secteur pourrait faire face à un déficit de 30 100 travailleurs.

SUD-OUEST DE L'ONTARIO

L'activité au sein du secteur de la construction du Sud-Ouest de l'Ontario⁷ a atteint un pic en 2021, mais elle est restée élevée depuis en raison de la forte croissance du secteur non résidentiel.

Les secteurs résidentiel et non résidentiel ont tous deux enregistré une croissance en 2024. Lorsque les pressions relatives aux taux d'intérêt ont commencé à s'atténuer, il y a eu une augmentation de l'activité de construction de nouveaux logements au sein du secteur résidentiel. Le secteur non résidentiel a connu une nouvelle année de forte croissance grâce à la poursuite de l'activité dans le cadre de projets majeurs comme le pont international Gordie-Howe, la remise en état de la centrale nucléaire de Bruce Power et plusieurs projets du secteur automobile, dont l'installation de batteries électriques NextStar Energy.

Les perspectives pour la période allant de 2025 à 2034 prévoient que la croissance de la construction sera alimentée par le secteur résidentiel de la région. Les niveaux d'investissement devraient augmenter chaque année de la période de prévision, les gains les plus importants étant enregistrés dans le segment des nouveaux logements, surtout en matière de maisons individuelles. Par ailleurs, l'investissement dans le secteur non résidentiel fluctue en fonction du calendrier des projets majeurs.

L'emploi devrait augmenter dans les deux secteurs au cours de la période de prévision. En 2034, l'emploi dans le secteur résidentiel devrait être supérieur de 11 % aux niveaux de 2024; l'emploi dans le secteur non résidentiel, quant à lui, n'augmentera que de 4 % au cours de la même période.

En raison des pressions relatives à la croissance et du départ à la retraite anticipé de 13 700 travailleurs, soit 19 % de la main-d'œuvre de 2024, d'ici 2034, on estime qu'il faudra embaucher 19 200 travailleurs pour la région.

⁷ Le Sud-Ouest de l'Ontario comprend les régions économiques de London, Windsor-Sarnia et Stratford-péninsule Bruce, telles qu'elles sont définies par Statistique Canada, y compris les régions métropolitaines de recensement de London et de Windsor. Les villes de Chatham, Ingersoll, Sarnia, Stratford, Goderich et Owen Sound en font partie.

MANITOBA

L'investissement global dans la construction a enregistré une légère hausse au Manitoba en 2024, la croissance du secteur non résidentiel de la province ayant contrebalancé un léger ralentissement du secteur résidentiel.

Les niveaux d'investissement dans le secteur non résidentiel ont connu une forte croissance depuis 2022, soutenus par des niveaux élevés d'investissement à la fois dans le secteur des travaux de génie et dans celui de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Par ailleurs, l'investissement dans le secteur résidentiel a ralenti pour la troisième année de suite, les pressions relatives aux taux d'intérêt ayant atténué la demande de nouveaux logements.

Les perspectives prévoient une augmentation de l'investissement dans les deux secteurs tout au long de la période de prévision. L'activité dans le secteur résidentiel devrait bénéficier de la baisse des taux d'intérêt et de la croissance démographique. Le secteur non résidentiel, quant à lui, devrait bénéficier de la croissance des deux composantes. Les projets de services publics et les travaux sur les routes, les autoroutes et les ponts stimulent la croissance des travaux de génie, tandis que la croissance de la construction de bâtiments ICI est alimentée par les trois sous-composantes.

Ensemble, ces facteurs se traduisent par une hausse de l'emploi au cours de la période de prévision. L'emploi dans la construction résidentielle augmentera de 9 % par rapport aux niveaux de 2024. L'emploi dans la construction non résidentielle terminera la décennie en hausse de près de 26 % par rapport aux niveaux de 2024.

En plus de répondre à la demande de main-d'œuvre créée par cette croissance, le secteur de la construction doit continuer de travailler au remplacement des quelque 9 800 travailleurs (21 % de la main-d'œuvre de 2024) qui devraient prendre leur retraite au cours de la période de prévision. Au total, on estime qu'il faudra embaucher 19 400 travailleurs d'ici 2034.

SASKATCHEWAN

Les deux composantes du secteur de la construction de la Saskatchewan ont enregistré une croissance en 2024 – le secteur résidentiel a connu une croissance modeste de l'activité de construction de nouveaux logements, tandis que le secteur non résidentiel a bénéficié d'une augmentation de l'activité à la fois en ce qui a trait aux travaux de génie et à la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

L'activité de construction résidentielle dans la province a subi des influences concurrentes ces dernières années. Les taux de croissance démographique ont augmenté de façon spectaculaire entre 2022 et 2024 en raison d'un afflux d'immigrants internationaux qui sont devenus résidents permanents et temporaires. Cette tendance a contribué à stimuler la demande de construction de nouveaux logements et, en particulier, de mises en chantier de logements collectifs. Par ailleurs, les effets de la hausse des taux d'intérêt ont freiné les habitudes de consommation, en particulier les dépenses en matière de construction résidentielle. La combinaison de ces facteurs a entraîné une augmentation d'un peu plus de 3 % de l'investissement dans le secteur résidentiel en 2024.

Le secteur non résidentiel de la province a enregistré une croissance de l'investissement de plus de 7 % en 2024 en raison de l'activité continue dans le cadre de projets majeurs de ressources et de services publics, ainsi que dans le cadre de projets dans les secteurs des soins de santé, de l'éducation et manufacturier.

Les perspectives de ConstruForce Canada prévoient une croissance de l'emploi dans le secteur de la construction au cours de la période de prévision, un gain de 20 % dans le secteur résidentiel contrebalançant un léger ralentissement d'un peu moins de 4 % dans le secteur non résidentiel.

En raison de cette demande et du départ à la retraite prévu de quelque 9 000 travailleurs, on estime qu'il faudra embaucher 10 700 travailleurs au cours de la période de prévision. Bien que le secteur local devrait recruter jusqu'à 9 300 nouveaux travailleurs âgés de moins de 30 ans au cours de cette période, en l'absence de changements importants, la main-d'œuvre provinciale pourrait être confrontée à une pénurie de 1 400 travailleurs d'ici 2034.

ALBERTA

L'activité de construction en Alberta a connu une année positive en 2024, avec une croissance signalée à la fois dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle de la province.

Bien que l'activité de construction résidentielle ait été limitée par les taux d'intérêt élevés et l'augmentation des coûts de construction ailleurs dans le pays, l'investissement dans le secteur résidentiel de l'Alberta a augmenté dans les trois segments : nouvelles constructions, rénovation et maintenance résidentielle. Par ailleurs, l'activité dans le secteur non résidentiel s'est développée grâce à la croissance de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

Selon les perspectives de ConstruForce Canada, l'emploi devrait croître dans les deux secteurs tout au long de la période de prévision. Le secteur résidentiel est propulsé par une forte croissance à court terme, l'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt stimulant la construction de nouveaux logements. Cette croissance ralentira au cours des années subséquentes, mais le ralentissement sera compensé par une forte demande en matière de rénovation et de maintenance résidentielles.

L'activité non résidentielle, quant à elle, devrait se stabiliser à court terme, plusieurs projets majeurs de travaux de génie passant leur pic d'activité ou prenant fin. Cette tendance sera compensée en grande partie par une nouvelle augmentation de la construction de bâtiments ICI. Les années suivantes, la croissance sera stimulée par de fortes hausses dans la construction de bâtiments ICI.

L'augmentation de la demande dans le secteur de la construction et les départs à la retraite prévus devraient créer un besoin d'embauche de 59 000 travailleurs d'ici 2034. Puisque l'industrie devra ajouter 43 600 nouveaux travailleurs de moins de 30 ans au cours de cette période, à moins que ce chiffre n'augmente, la province pourrait accuser un déficit de 15 400 travailleurs d'ici 2034.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le secteur de la construction de la Colombie-Britannique a connu un léger ralentissement global en 2024, la croissance du secteur résidentiel n'ayant pas suffi à compenser le déclin de l'activité non résidentielle.

L'activité de construction résidentielle a diminué par rapport au récent pic enregistré en 2021. Les taux d'intérêt et la hausse des prix des logements ont ralenti l'investissement en 2022 et en 2023. Le secteur a connu une croissance en 2024, l'augmentation de l'activité de rénovation résidentielle ayant compensé le ralentissement de la construction de nouveaux logements.

Le secteur non résidentiel, quant à lui, a reculé par rapport au récent pic enregistré en 2023, les travaux ayant pris fin dans le cadre de plusieurs projets majeurs, dont des pipelines et des autoroutes, tandis que d'autres projets ont franchi leur pic d'activité.

Les perspectives pour la Colombie-Britannique prévoient une légère augmentation de l'activité résidentielle, qui compensera un faible ralentissement de l'activité non résidentielle.

On prévoit un ralentissement de l'activité de construction de nouveaux logements jusqu'en 2031 en raison de la baisse de la croissance démographique ainsi que de l'influence de l'abordabilité des logements et des contraintes de disponibilité des terrains sur la croissance dans la région métropolitaine de Vancouver en particulier. Ces ralentissements seront toutefois compensés par la croissance de l'investissement dans la rénovation en réponse aux préoccupations en matière de coûts ainsi qu'à l'évolution des préférences des consommateurs.

Les niveaux d'investissement dans le secteur non résidentiel devraient fluctuer tout au long de la période de prévision à court terme, en fonction des niveaux élevés de construction industrielle, commerciale et institutionnelle ainsi que du calendrier des projets majeurs de travaux de génie. La croissance baissera jusqu'en 2031, à mesure que le pic d'activité des projets sera franchi.

La demande de construction augmentant au cours de la période de prévision, la main-d'œuvre du secteur de la construction en Colombie-Britannique devrait augmenter de 16 300 travailleurs d'ici 2034 pour suivre le rythme de la croissance. Le départ à la retraite prévu de quelque 43 800 travailleurs (23 % de la main-d'œuvre de 2024) au cours de la période de prévision ajoute aux pressions relatives à la demande. Au total, on estime qu'il faudra embaucher 60 100 travailleurs d'ici 2034.

LOWER MAINLAND

Une légère augmentation globale de l'activité a été enregistrée en 2024 au sein du marché de la construction dans le Lower Mainland⁸, qui représente 57 % de l'emploi en construction de la province. La croissance du secteur non résidentiel de la région a compensé le léger déclin du secteur résidentiel.

Les perspectives prévoient un léger ralentissement des niveaux d'investissement dans les deux secteurs jusqu'à la fin de la décennie. L'activité de construction résidentielle devrait diminuer jusqu'en 2028 en raison du ralentissement de la croissance démographique.

L'investissement dans la construction non résidentielle devrait se stabiliser à court terme, compte tenu du volume stable de projets majeurs en cours dans les secteurs de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) et des travaux de génie. L'activité baissera dans l'ensemble du secteur de la construction de bâtiments ICI avant de s'intensifier au cours des années subséquentes. L'activité dans le secteur des travaux de génie, quant à elle, fluctuera en fonction du calendrier de projets majeurs, mais les niveaux resteront élevés jusqu'à la fin de la période de prévision.

En raison de ces tendances, l'emploi dans les deux secteurs devrait diverger au cours de la période de prévision. L'emploi dans le secteur résidentiel devrait ralentir de 11 % par rapport aux niveaux de 2024, tandis que l'emploi dans le secteur non résidentiel terminera la décennie en hausse de 6 % par rapport aux niveaux de 2024.

Au cours de la même période, on s'attend à ce que jusqu'à 22 600 travailleurs de la région partent à la retraite. Si l'on ajoute à cela un ralentissement anticipé de 1 800 travailleurs en raison de la baisse de la croissance du secteur de la construction, il faudra embaucher 20 800 travailleurs au total pour la région.

⁸ La région du **Lower Mainland** est définie par les régions économiques du Grand Vancouver, de la vallée du Fraser, de la Sunshine Coast, de Squamish et de Lillooet.

ÎLE DE VANCOUVER

Le secteur de la construction dans la région de l'île de Vancouver⁹ a enregistré une baisse en 2024. Le ralentissement de la construction de nouveaux logements et de la rénovation a fait baisser les niveaux d'investissement résidentiel d'un peu moins de 6 %. Cette perte a été quelque peu compensée par une modeste augmentation de l'investissement dans la construction non résidentielle.

Les perspectives prévoient une augmentation de l'investissement dans la construction résidentielle et non résidentielle tout au long de la période de prévision, bien que la croissance dans les deux cas soit plus forte au cours des dernières années de la période de prévision.

L'activité de construction résidentielle devrait afficher une croissance en 2025 et en 2026, puis suivre une tendance à la baisse jusqu'à la fin des années 2020, les mises en chantier diminuant parallèlement au ralentissement de la croissance démographique. Lors des dernières années de la période de prévision, l'investissement dans les nouveaux logements reprendra sa croissance grâce à une reprise de la demande de maisons individuelles. Dans un même temps, l'investissement dans la rénovation résidentielle devrait connaître une croissance continue.

L'activité de construction non résidentielle devrait enregistrer des gains progressifs jusqu'en 2027 en raison de plusieurs projets majeurs des secteurs des travaux de génie et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels. Les niveaux diminueront entre 2028 et 2030 avec l'achèvement de certains projets de soins de santé et d'éducation et la conclusion des travaux sismiques pour le barrage John Hart.

L'emploi dans le secteur de la construction au sein de la région devrait augmenter au cours de la période de prévision, mais exclusivement en raison de la composante non résidentielle (9 %). L'emploi dans le secteur résidentiel demeurera pratiquement inchangé par rapport aux niveaux de 2024 d'ici 2034.

Au cours de la même période, la région devra faire face au remplacement d'environ 7 400 travailleurs qui partiront à la retraite. En raison de ces départs et de la croissance, on estime qu'il faudra embaucher quelque 9 300 travailleurs au total d'ici 2034.

⁹ La **région économique de l'île et de la côte de Vancouver** comprend un certain nombre de districts régionaux, notamment la région de la capitale, la vallée de Cowichan, Nanaimo, Alberni-Clayoquot, Strathcona, la vallée de Comox, Powell River, le mont Waddington et la côte centrale.



ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

L'emploi dans la construction a augmenté presque chaque année depuis 2002; un peu plus de 740 000 travailleurs ont été ajoutés à la main-d'œuvre au cours de cette période. L'emploi a connu une nouvelle croissance en 2024, une légère augmentation dans le secteur non résidentiel ayant compensé le niveau relativement inchangé de l'emploi résidentiel.

La croissance de l'emploi au sein de deux groupes clés, les femmes et les jeunes, a été remarquable ces derniers temps. Parmi les travailleurs âgés de 15 à 24 ans et les personnes qui sont sur le point de se joindre à la main-d'œuvre, l'emploi a augmenté de 19 % au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en décembre 2024. Pour l'ensemble des femmes, l'emploi a augmenté de 5,1 % au cours de la même période. Ces deux augmentations se comparent favorablement à l'augmentation globale de l'emploi au cours de cette période (1,8 %) et témoignent des effets des programmes ciblés que le secteur et les gouvernements ont élaborés pour relever les défis actuels en matière de main-d'œuvre.

Les efforts visant à accroître le recrutement au sein de ces groupes seront de plus en plus importants au cours de la période de prévision, notamment en raison du vieillissement de la population canadienne. Ces changements démographiques devraient contribuer à un resserrement des marchés du travail, car la proportion de travailleurs âgés au sein de la main-d'œuvre est beaucoup plus faible que celle des travailleurs plus jeunes.

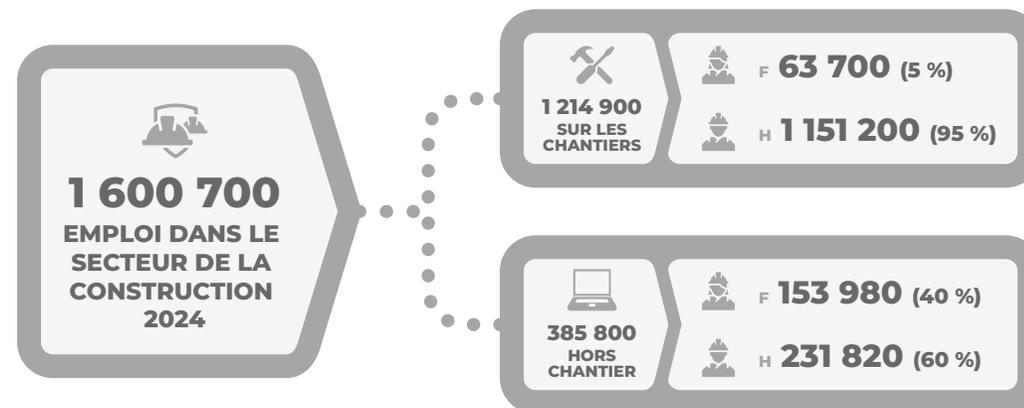
DIVERSIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Le départ à la retraite des baby-boomers au cours de la décennie pourrait entraîner une forte concurrence pour attirer les jeunes travailleurs. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Plus précisément, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés au sein de la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, y compris les femmes, les Autochtones et les immigrants internationaux, en travaillant à la sensibilisation et en collaborant avec les organismes d'aide à l'établissement afin de promouvoir les possibilités d'emploi auprès des personnes nouvellement arrivées au pays.

En 2024, le secteur de la construction au Canada employait environ 217 680 femmes, dont 29 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 71 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 1 214 900 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes représentaient 5 % (voir la figure 11).

FIGURE 11 : EMPLOI DÉTAILLÉ EN CONSTRUCTION PAR GENRE, CANADA, 2024

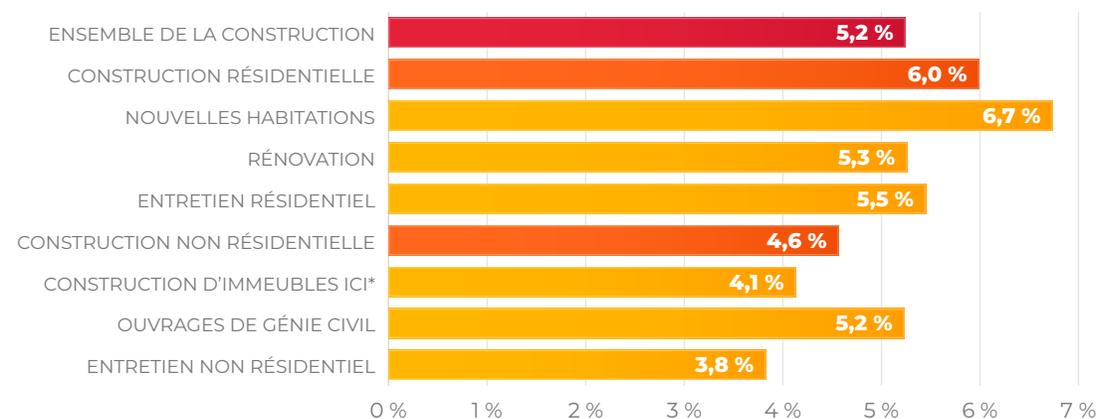


SOURCE: Calculs de ConstrForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

Les femmes de métier au Canada, dont le nombre est estimé à 63 700, sont représentées dans tous les segments de la construction; cependant, les femmes représentent une part plus importante du total des personnes de métier (6 %) dans la construction résidentielle.

Tous segments confondus, c'est dans la construction de nouveaux logements que la représentation des femmes est la plus élevée, soit environ 7 % de la main-d'œuvre (voir la figure 12). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : aides et manœuvres (20 % de toutes les femmes de métier), gestionnaires en construction (17 %), entrepreneuses et superviseures (9 %), et peintres et décoratrices (9 %), et gestionnaires et rénovatrices en construction domiciliaire (7 %).

FIGURE 12 :
PROPORTION DE FEMMES OCCUPANT DES MÉTIERS ET PROFESSIONS DIRECTEMENT SUR LES CHANTIERS, CANADA



* industriels, commerciaux, institutionnels

SOURCE: Calculs de ConstrForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction au pays. En 2023, les Autochtones représentaient 5,2 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction au Canada, soit une légère hausse par rapport à la part de 4,4 % observée en 2014. Cette part est nettement plus élevée que celle des Autochtones dans l'ensemble de la main-d'œuvre (voir le tableau 3). La population autochtone continuant de croître, les efforts de recrutement et de fidélisation devront être consacrés à l'augmentation de la part du secteur au sein de la main-d'œuvre.

**TABLEAU 3 :
REPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES
AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR
DE LA CONSTRUCTION, CANADA**

SECTEUR	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN %) AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE
Construction				
2014	65 300	1 433 000	1 498 300	4,4 %
2023	86 300	1 584 100	1 670 400	5,2 %
Tous les secteurs				
2014	580 700	18 533 500	19 114 200	3,0 %
2023	822 400	20 473 900	21 296 300	3,9 %

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023.

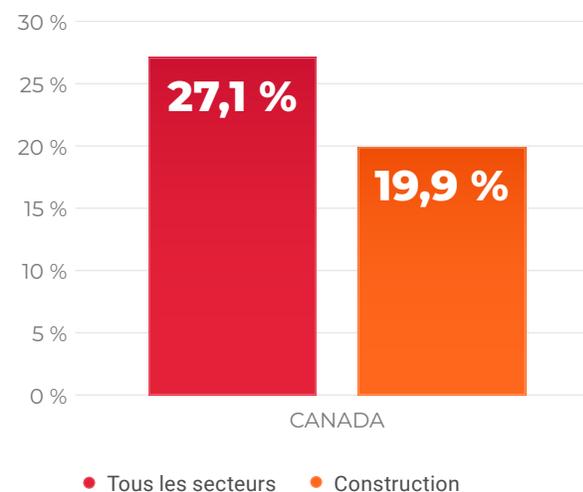


Le secteur de la construction du Canada pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente la principale source de croissance de la main-d'œuvre au Canada.

Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part au sein de cette dernière étant passée de 21,9 % en 2014 à 27,1 % en 2023. Le Canada a réussi à attirer des immigrants et à les intégrer à la main-d'œuvre, mais les immigrants restent sous-représentés dans le secteur de la construction. Leur part au sein de la main-d'œuvre de la construction était de 19,9 % en 2023, ce qui est nettement plus bas que leur part de la main-d'œuvre globale. (Voir la figure 13.)¹⁰

En fonction des tendances historiques en matière d'établissement (et des nouvelles cibles d'immigration), le Canada devrait accueillir près de 4,4 millions de nouveaux immigrants entre 2025 et 2034. Comme ces personnes représentent une part croissante de la population de base en âge de travailler du pays, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour que le secteur de la construction recrute sa part parmi les nouveaux arrivants au sein de la main-d'œuvre.

FIGURE 13 :
PROPORTION D'IMMIGRANTS (EN %) AU SEIN
DE LA POPULATION ACTIVE EN CONSTRUCTION, 2023



¹⁰ Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Les prévisions du rapport *Regard prospectif – Construction et maintenance 2025-2034* de ConstrForce Canada indiquent que l'activité de construction dans les secteurs résidentiel et non résidentiel du Canada affichera une croissance jusqu'en 2034.

Bien que les niveaux d'investissement dans le secteur de la construction résidentielle aient diminué au cours des deux dernières années par rapport au récent pic enregistré en 2021, les perspectives prévoient un retour à la croissance du secteur en 2026 et jusqu'à la fin de la période de prévision. Dans un premier temps, la demande sera alimentée par un retour à la croissance de la construction de nouveaux logements, en particulier pour ce qui est des maisons individuelles, alors que les pressions relatives aux taux d'intérêt s'atténueront et que les inquiétudes des consommateurs quant à l'abordabilité s'estomperont légèrement. Au cours des années subséquentes, la croissance de la construction de nouveaux logements ralentira, mais ce ralentissement sera compensé par une forte demande en matière de rénovation résidentielle. Cette situation s'explique par le fait que cette activité est relativement abordable par rapport à l'achat de nouvelles maisons et que les Canadiens plus âgés pourraient choisir de vieillir chez eux.

L'activité de construction non résidentielle, quant à elle, est de plus en plus importante depuis 2020 et devrait atteindre un pic en 2027 grâce à la poursuite de projets majeurs dans presque toutes les régions du pays. Les travaux de génie comprendront des projets de gaz naturel liquéfié, des projets majeurs d'exploitation minière, une série de projets de transport en commun, des projets de services publics comme la production d'électricité et l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, ainsi que des projets de routes, d'autoroutes et de ponts en Ontario, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Saskatchewan. Pour ce qui est de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels, les principaux moteurs seront les niveaux élevés d'investissement dans la construction de bâtiments institutionnels et gouvernementaux à l'échelle du pays.

Les niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle ralentiront jusqu'en 2030, les travaux dans le cadre d'un grand nombre de ces projets prenant fin ou franchissant leur pic d'activité. Les dernières années de la période de prévision seront marquées par des augmentations modestes dues à la croissance économique et à la demande démographique.

On prévoit qu'il sera difficile de répondre aux pics de demande en raison de la mobilité provinciale limitée. De nombreuses provinces connaissent déjà des niveaux élevés ou soutenus d'activité de construction, ce qui ne donne aucune raison aux travailleurs de déménager à court terme. Les défis auxquels est confronté le marché du travail sont compliqués par le départ à la retraite d'environ 268 900 travailleurs, soit 21 % de la main-d'œuvre de 2024. Il s'agit d'une perte importante de compétences et d'expérience qui n'est pas compensée par l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le marché du travail.

La tâche d'attirer de nouveaux travailleurs dans le secteur de la construction pourrait se compliquer davantage, car d'autres secteurs sont confrontés à des défis similaires liés au remplacement d'une main-d'œuvre vieillissante. Pour répondre à la demande à court et à long terme, il faudra combiner les stratégies du secteur, notamment accroître le recrutement et la formation des jeunes et se tourner vers les groupes traditionnellement sous-représentés, comme les femmes, les Autochtones et les nouveaux arrivants au Canada, ou vers d'autres secteurs d'activité pour accroître le bassin de travailleurs locaux disponibles.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par ConstrForce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour le secteur, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles du secteur en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions prévues du marché.

À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de ConstruForce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système ConstruForce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par ConstruForce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de ConstruForce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

ANNEXE : PARTICIPANTS AU COMITÉ

La production de *Regard prospectif – Construction et maintenance 2025-2034* n'aurait pas été possible sans la précieuse contribution des organisations suivantes :

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne de la construction
- Construction Labour Relations Association of Newfoundland and Labrador
- Heavy Civil Association of Newfoundland and Labrador
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Newfoundland and Labrador Construction Association
- Ministère des Finances de Terre-Neuve-et-Labrador
- Newfoundland & Labrador Hydro
- Ministère de l'Immigration, de la Croissance démographique et des Compétences de Terre-Neuve-et-Labrador
- Service Canada
- Trades NL

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Île-du-Prince-Édouard
- Construction Association of Prince Edward Island
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- PEI Road Builders and Heavy Construction Association
- Ministère des Finances de l'Île-du-Prince-Édouard
- Ministère de la Main-d'œuvre, des Études supérieures et de la Population de l'Île-du-Prince-Édouard
- Service Canada – Atlantique

NOUVELLE-ÉCOSSE

- Atlantic Home Building and Renovation Sector Council
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Nouvelle-Écosse
- Construction Association of Nova Scotia
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Merit Nova Scotia
- Nova Scotia Construction Labour Relations Association Limited
- Conseil sectoriel de la construction de la Nouvelle-Écosse
- Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse
- Nova Scotia Road Builders Association
- Service Canada – région de l'Atlantique

NOUVEAU-BRUNSWICK

- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Nouveau-Brunswick
- Association de la construction du Nouveau-Brunswick
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Irving Oil
- Moncton Northeast Construction Association Inc. et Association des entrepreneurs en mécanique du Nouveau-Brunswick
- Conseil des métiers de la construction du Nouveau-Brunswick
- Ministère des Finances et Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick
- Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
- Association des constructeurs de routes et de la construction lourde du Nouveau-Brunswick
- Saint John Construction Association
- Service Canada – Région du Nouveau-Brunswick

QUÉBEC

- Sans objet

ONTARIO

- Bruce Power
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Central Ontario Building Trades
- CLAC
- Construction Association of Thunder Bay
- Construction Employers Coordinating Council of Ontario
- Association des relations de travail en construction de l'Ontario
- Council of Ontario Construction Associations
- Eastern Ontario and Western Quebec Building Trades Council
- Electrical Power Systems Construction Association
- Emploi et Développement social Canada
- Essex and Kent Building Trades Council
- General Contractors' Association of Toronto
- General Presidents' Maintenance Committee for Canada
- Grand Valley Construction Association
- Hamilton-Brantford Building & Construction Trades Council
- Hamilton-Halton Construction Association
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Hydro One
- Section locale 303 de la FIOE
- Infrastructure Ontario
- Ironworkers Local 759
- J-AAR Excavating / AAROC Aggregates
- Kingston Construction Association

- Ledcor Group
- LiUNA Ontario Provincial District Council
- London and District Construction Association
- Mechanical Contractors Association of Ontario
- Millwright Regional Council of Ontario
- Niagara Construction Association
- Niagara Haldimand Building and Construction Trades Council
- Northeastern Ontario Construction Association
- Secrétariat ontarien à la construction
- Ontario Formwork Association
- Ontario General Contractors Association
- Association ontarienne des constructeurs d'habitations
- Ontario Masonry Contractors Association
- Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario
- Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario
- Services publics et Approvisionnement Canada
- RESCON
- Sarnia Construction Association
- Sarnia-Lambton Building & Construction Trades Council
- Sault Ste. Marie Construction Association
- Service Canada
- Sheet Metal Workers, section locale 47
- Ontario Power Generation
- Ontario Road Builders' Association
- Ontario Sewer and Watermain Construction Association
- Association de la construction d'Ottawa
- Progressive Contractors Association of Canada
- Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario
- Toronto Construction Association

- Section locale 71 de l'A.U.
- Section locale 527 de l'A.U.
- United Association, section locale 628
- Section locale 800 de l'A.U.
- Waterloo, Wellington, Dufferin and Grey Building Trades Council
- Windsor Construction Association
- Planification en main-d'œuvre de Sudbury et Manitoulin

MANITOBA

- Apprentissage Manitoba
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Construction Association of Rural Manitoba
- Construction Labour Relations Association of Manitoba
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Manitoba Building Trades
- Manitoba Construction Sector Council
- Manitoba Business, Mining, Trade and Job Creation
- Manitoba Finance
- Manitoba Heavy Construction Association
- Manitoba Home Builders' Association
- Manitoba Hydro
- Mechanical Contractors Association of Manitoba
- Merit Contractors Association of Manitoba
- Northern Manitoba Sector Council
- Service Canada
- Winnipeg Construction Association

SASKATCHEWAN

- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Regina
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Saskatoon
- CLAC
- Construction Associations of Saskatchewan
- Construction Labour Relations Association of Saskatchewan
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Mechanical Contractors Association of Saskatchewan
- Saskatchewan Apprenticeship and Trade Certification Commission
- Métiers de la construction de la Saskatchewan
- Saskatchewan Heavy Construction Association
- Ministère des Finances de la Saskatchewan
- Ministère de l'Immigration et de la Formation professionnelle de la Saskatchewan
- Ministère de SaskBuilds et de l'Approvisionnement de la Saskatchewan
- Organisme de sécurité publique de la Saskatchewan
- Saskatchewan Construction Safety Association
- SaskPower
- Service Canada – Saskatchewan
- Women in Trades and Technology

ALBERTA

- Alberta Advanced Education
- Alberta Construction Association
- Alberta Council of Turnaround Industry Maintenance Stakeholders
- Alberta Jobs, Economy and Trade
- Alberta Roadbuilders & Heavy Construction Association
- Association of Maintenance Contractors of Canada
- Building Trades of Alberta
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Alberta
- Cenovus Energy
- CLAC
- Construction Labour Relations - Alberta
- Enbridge Inc.
- Energy Safety Canada
- Fluor Canada Ltd.
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Conseil national de la construction du Canada
- OpenCircle
- PCL Constructors Inc.
- Progressive Contractors Association of Canada
- Regional Oil Sands Operating Alliance
- Service Canada
- Shell Canada
- Suncor Énergie Inc.
- Syncrude Canada Ltd

COLOMBIE-BRITANNIQUE

- BC Building Trades
- BC Hydro
- BC Ministry of Advanced Education and Skills Training
- BC Regional Council of Carpenters
- BC Road Builders and Heavy Construction Association
- BC Transportation Investment Corporation
- British Columbia Construction Association
- British Columbia Insulation Contractors Association
- Syndicats des métiers de la construction du Canada
- Association canadienne de la construction
- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Association canadienne des constructeurs d'habitations – Colombie-Britannique
- CLAC
- Construction Foundation of British Columbia
- Construction Labour Relations Association of BC
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Industry Training Authority
- LNG Canada
- Mechanical Contractors Association of BC
- Conseil national de la construction du Canada
- Northern Regional Construction Association
- PCL Constructors Inc.
- Progressive Contractors Association of Canada
- Roofing Contractors Association of British Columbia
- Service Canada – Colombie-Britannique
- Southern Interior Construction Association
- Vancouver Island Construction Association
- Vancouver Regional Construction Association

UN SITE CONÇU PAR L'INDUSTRIE POUR L'INDUSTRIE

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à previsionsconstruction.ca

TABLEAUX ET GRAPHIQUES PERSONNALISÉS À PARTIR :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements



(613) 569-5552
info@construforce.ca